

COMMENT ACTIVER LES SERVICES D'ASSISTANCE
E-mail: assistencia@vitalcard.com.br

Whatsapp: +54 9 11 3137 2382

No Brasil ou no Exterior, ligue a cobrar para +1 786 233 7254

Ou escolha o toll free conforme a país onde você estiver:
Brasil: 0800 5915071

Argentina: +54 (11) 39899547

EUA: +1 (888) 2152641

Espanha: +34 (91) 0605956

Reino Unido: +44 (20) 37691990


Lisez le QR Code sur le côté pour enregistrer les contacts d'urgence Vital Card sur votre téléphone mobile. Avant tout entretien, appelez notre centre de service pour de meilleurs conseils.

IMPORTANT: Certains centres médicaux et hôpitaux aux États-Unis et dans d'autres pays peuvent éventuellement envoyer plusieurs factures de facturation au patient, même si elles sont sous la responsabilité de la Vital Card. Si vous avez appelé le centre d'appels au moment de l'urgence et que vous avez toujours été facturé, nous vous demandons de transmettre une copie du document reçu à cobranca@vitalcard.com.br, afin que la Vital Card puisse prendre les mesures appropriées.

Vous pouvez demander l'annulation de l'assurance voyage **seulement avant le début du trimestre**, sur demande par e-mail (suporte@vitalcard.com.br), par téléphone (0800 600-5058) ou directement au site Web (vitalcard.com.br).

VALEUR TOTALE DES SERVICES D'ASSISTANCE
Valeur totale en US\$ 87,44

Changer 5,10

Valeur totale en R\$ 445,96

SERVICES DE SOUTIEN

19. Assistance à l'embauche d'un avocat

04. Assistance de localisation de bagages

07. Accès au réseau mondial accrédité

20. Assistance au paiement d'une caution judiciaire

05. Aide en cas de perte de documents

08. Insurance Police in English - Spanish - French- Italien- Allemand

21. soutien lors du transfert de fonds

06. Aide d'urgence 24 h

09. Demande gratuite d'utilisation de l'assurance voyage

Couverture d'assurance contractée
ACCÈS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES: www.vitalcard.com.br/condicoes-gerais
Importance Assuré

01. Frais médicaux et hospitaliers voyagés à l'étranger (DMH-VE)

até US\$ 120.000

02. Annulation du voyage

até US\$ 1.500

03. Frais médicaux; Hôpitaux en voyage à l'étranger - Extension de la couverture des femmes enceintes (DMH-G-VE) par événement

Incluído**

04. Frais médicaux; Hôpitaux et voyage outre-mer - Prolongation de la couverture des sports (DMHO-E-VE) Par événement

até US\$ 15.000**

05. Dépenses pharmaceutiques pour accident ou maladie

até US\$ 1.000

06. Dépenses dentaires

até US\$ 2.000

7. Prorrogação de Estadia e Garantia de Viagem de Regresso (PE-VR)

até US\$ 3.000*

08. Transfert médical

até US\$ 5.000

09. Retour Sanitaire

até US\$ 50.000

9.1 Regresso Sanitário para Acidente com Motocicleta (RS-Moto)

até US\$ 10.000

10. Invalidité totale des accidents de voyage (IPA)

até R\$ 50.000

11. Mort accidentelle en voyage (MA)

total de R\$ 50.000

12. Déplacement du corps

até US\$ 25.000

13. bagages (complémentaire à la compagnie aérienne)

até US\$ 1.000 (US\$ 25/Kg)

14 bagages en retard

até US\$ 300

15 retard de vol

até US\$ 300

16. Envoi de compagnon

até US\$ 3.000

17. Soumission de l'exécutif suppléant

até US\$ 3.000

18 Interruption de voyage pour cause de décès - accident ou maladie

até US\$ 750

19. Spese mediche e ospedaliere di Covid 19 (DMH-COVID-19)

Incluído**

20. Transfert de corps par Covid 19 (TC-COVID 19)

até US\$ 7.000

21 - Dommages aux bagages

US\$ 50.00

(**) Coberturas são dedutíveis de Despesas Médico-Hospitalares de (DMH-VE) e (DMH-VN)

Ce plan n'a pas de séjour prolongé en raison de COVID19 et de retour en raison de la couverture COVID19

A cobertura DMH valerá para paradas de cruzeiros em solo brasileiro

Para viagens terrestres do Brasil rumo ao território internacional

Serviços Prestados por: WMC - World Medical Care

Para dúvidas, sugestões ou reclamações: 0800 600-5058 ou +55 41 2109-6777

Diretor Operacional: +55 41 98808-4646 — rafaela@vitalcard.com.br | Diretor Comercial: +55 41 98818-7105 — luciano@vitalcard.com.br

Processus SUSEP 15414.901206 / 2016-30 - (Branche 1369 - Voyages)

Accès aux conditions générales:

<https://www.vitalcard.com.br/condicoes-gerais>

Il n'y a extension automatique de validité pour toutes les garanties que si le client est hospitalisé à la date de fin de son voyage sur le billet contracté. Il n'est pas possible de souscrire une assurance voyage après le début du voyage. Pour les autres garanties, la période effective sera fonction de la date effective de début et de fin, comme décrit dans le billet. Vous pouvez demander l'annulation de l'assurance voyage uniquement avant le début du trimestre, sur demande par e-mail (suporte@vitalcard.com.br), par téléphone (0800 600-5058) ou directement sur le site (vitalcard.com.br).

DONNEES DU VOYAGEUR

Nom:	ISABELLA AKEMI MAIANI OKUMO		
Date de naissance:	30/06/1999	Genre: F	CPF: 11961865700
Adresse civique:	Estrada Governador Chagas Freitas	Numéro:	170
Compl.:	BL 4 APTO 104	Quartier:	MONERÓ
Ville:	Rio de Janeiro	UF: RJ	CEP: 21920330
Téléphone:	(21)99444-6462		
E-mail:	tatiana.gomes@carpus.com.br		

Couverture d'assurance contractée

ACCÈS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES: www.vitalcard.com.br/condicoes-gerais

	Importance Assuré	Prix pour Couverture
01. Frais médicaux et hospitaliers voyagés à l'étranger (DMH-VE)	até US\$ 120.000	118,53
02. Annulation du voyage	até US\$ 1.500	1,43
03. Frais médicaux; Hôpitaux en voyage à l'étranger - Extension de la couverture des femmes enceintes (DMH-G-VE) par événement	Incluído**	0,00
04. Frais médicaux; Hôpitaux et voyage outre-mer - Prolongation de la couverture des sports (DMHO-E-VE) Par événement	até US\$ 15.000**	0,00
05. Dépenses pharmaceutiques pour accident ou maladie	até US\$ 1.000	0,71
06. Dépenses dentaires	até US\$ 2.000	0,71
7. Prorrogação de Estadia e Garantia de Viagem de Regresso (PE-VR)	até US\$ 3.000*	1,43
08. Transfert médical	até US\$ 5.000	2,86
09. Retour Sanitaire	até US\$ 50.000	15,71
9.1 Regresso Sanitário para Acidente com Motocicleta (RS-Moto)	até US\$ 10.000	0,00
10. Invalidité totale des accidents de voyage (IPA)	até R\$ 50.000	0,71
11. Mort accidentelle en voyage (MA)	total de R\$ 50.000	0,71
12. Déplacement du corps	até US\$ 25.000	0,71
13. bagages (complémentaire à la compagnie aérienne)	até US\$ 1.000 (US\$ 25/Kg)	0,71
14 bagages en retard	até US\$ 300	0,71
15 retard de vol	até US\$ 300	0,71
16. Envoi de compagnon	até US\$ 3.000	0,71
17. Soumission de l'exécutif suppléant	até US\$ 3.000	0,71
18 Interruption de voyage pour cause de décès - accident ou maladie	até US\$ 750	0,71
19. Spese mediche e ospedaliere di Covid 19 (DMH-COVID-19)	Incluído**	0,00
20. Transfert de corps par Covid 19 (TC-COVID 19)	até US\$ 7.000	0,00
21 - Dommages aux bagages	US\$ 50.00	0,00
(**) Coberturas são dedutíveis de Despesas Médico-Hospitalares de (DMH-VE) e (DMH-VN)		
Ce plan n a pas de séjour prolongé en raison de COVID19 et de retour en raison de la couverture COVID19	0,00	
A cobertura DMH valerá para paradas de cruzeiros em solo brasileiro	0,00	
Para viagens terrestres do Brasil rumo ao território internacional	0,00	

Besoins	Avant le voyage : pas besoin. S'il est identifié que le problème d'assurance est survenu pendant le voyage, il sera annulé, perdant automatiquement sa validité.
Franchise	Retard de vol : 4 heures. Retard des bagages : 6 heures.
BÉNÉFICIAIRES	Se l'assicurato non indica il beneficiario, l'indennità per la copertura in caso di morte sarà corrisposta agli eredi legali ai sensi del codice civile. L'indicazione e la modifica dei beneficiari può essere effettuata in qualsiasi momento dall'assicurato, compilando il modulo di designazione del beneficiario disponibile presso il rappresentante. Per l'altra copertura di questa assicurazione, vedere quella descritta nel Manuale dell'Assicurato.
Risque Exclu	Vérifiez les risques exclus de la couverture dans les «Conditions Générales», jointes à ce billet d'assurance.

Serviços Prestados por: WMC - World Medical Care

Para dúvidas, sugestões ou reclamações: 0800 600-5058 ou +55 41 2109-6777

Diretor Operacional: +55 41 98808-4646 — rafael@vitalcard.com.br | Diretor Comercial: +55 41 98818-7105 — luciano@vitalcard.com.br

O SEGURO VIAGEM DO CORAÇÃO

ANNULLATION DE L'ASSURANCE

Dans les 7 (sept) jours calendaires suivant l'émission du billet ou du paiement effectif de la prime, selon la dernière éventualité, à condition qu'avant le début du voyage en cas de retrait de l'assurance contractée par l'Assuré, lorsque:

- L'Assuré peut exercer son droit de repentance par les mêmes moyens que ceux utilisés pour l'embauche, sans préjudice des autres moyens mis à disposition par l'Assureur;
- Les valeurs peuvent être payées à un titre quelconque au cours des sept (7) jours écoulés, seront rendus rapidement, par les mêmes moyens et les modalités d'exécution du paiement de la prime, sans préjudice d'autres ressources mises à disposition par la compagnie d'assurance dont expressément accepté par l'assuré.
- L'assuré peut retirer l'assurance à tout moment et les sommes versées seront remboursées en respectant la règle suivante:
- Annulation de l'assuré avant le début du voyage: L'assuré aura le remboursement intégral de la prime versée car il n'est pas encore entré dans la période de risque.
- Assurance annulation après le début du voyage: L'assuré n'a pas le droit d'attribuer le remboursement pour déjà commencé la période de risque.

Cette assurance ne correspond pas aux destinations: Mianmar, Iran, Corée du Nord, Soudan, Syrie, Crimée et toute autre région en guerre

QUE FAIRE EN CAS DE DISCRIMINATION

Avant toute assistance, appelez notre Service Center pour de meilleurs conseils.

E-mail: assistencia@vitalcard.com.br WhatsApp: +54 9 11 31372382

Telefones: **Estando no Brasil ou no Exterior, ligue a cobrar para: +1 (786) 233 7254**

IMPORTANTE

Certains centres médicaux et hôpitaux aux États-Unis et dans d'autres pays peuvent éventuellement envoyer plusieurs factures de facturation au patient, même si elles sont sous la responsabilité de la Vital Card. Si vous avez appelé le centre d'appels au moment de l'urgence et que vous avez toujours reçu des frais, nous vous demandons de transmettre une copie du document reçu à cobranca@vitalcard.com.br, afin que la Vital Card puisse prendre les mesures nécessaires

Assurance voyage commercialisée par SCHULTZ INGÁ TURISMO LTDA - CNPJ: 04.628.135 / 0001-57, et garantie par American Life Insurance Company - CNPJ: 67.865.360 / 0001-27, via le processus SUSEP 15414.901206 / 2016-30 - Assurance courtage: STZ Corretora de Seguros Ltda - CNPJ: 12.353.171 / 0001-83 - Registre SUSEP: 10.0688185.

Les conditions contractuelles du plan d'assurance auquel ce billet est lié, sont enregistrées auprès de SUSEP, selon le numéro de processus SUSEP et peuvent être consultées sur www.susep.gov.br ou www.vitalcard.com.br / condicoes-gerais. L'enregistrement de ce plan auprès de la SUSEP n'implique pas, de la part de l'Autarchie, une incitation ou une recommandation pour sa vente. Service d'assistance publique SUSEP: 0800 021-8484. L'assuré peut consulter le statut d'immatriculation de son courtier d'assurance, sur le site www.susep.gov.br, via le numéro de son immatriculation auprès de la SUSEP, son nom complet, CNPJ ou CPF.

Toutes les informations que nous fournissons sur l'assurance voyage dans ce document ne sont qu'un bref résumé. Ce document n'inclut pas tous les termes, conditions, limitations, exclusions et conditions de résiliation des plans d'assurance voyage décrits. La couverture peut ne pas être offerte aux résidents de tous les pays, états ou provinces. Veuillez lire attentivement les conditions générales pour une description complète de la couverture.

Attention: l'assurance voyage n'est pas une assurance maladie! Lisez attentivement les conditions du contrat en respectant vos droits et obligations, ainsi que la limite du capital assuré contracté pour chaque couverture

DURÉE DE L'AUTORISATION DE COLLECTE DE PRIME D'ASSURANCE

Moi, ISABELLA AKEMI MAIANI OKUMO, Inscrit dans le CPF/MF 11961865700, sous le numéro de soumissionnaire d'assurance, décrit dans le numéro de proposition d'assurance / billet 18748451, j'autorise le paiement de la prime d'assurance à effectuer en conjonction avec le paiement pour le (s) produit (s) / service acheté.

Signature de l'assuré

Notes:

- o Le pouvoir assuré & aacute; se retirer de l'assurance souscrite dans les 7 (sept) jours calendaires à compter de la signature de la proposition, en cas de contrat individuel, ou de l'émission du billet, en cas de contrat; par billet, ou du paiement effectif de la prime, selon la dernière éventualité.
- o En cas de paiement d'une prime fractionnée, le paiement de la première tranche est considéré comme le paiement effectif.

LE VOYAGE SÉCURISÉ DU CŒUR



Seu guia turístico durante a viagem!

Tudo o que você precisa para aproveitar melhor sua viagem em um só lugar, explore atrações, hotéis, restaurantes, eventos, experiências locais e muito mais com WikiTravel.ai

Escaneie e explore o mundo!

